



Projets et initiatives stratégiques

Centre de prestations Marché du travail et assurance-chômage du SECO



SIPACFUTURE

Malgré le COVID-19 : le travail avance de manière ciblée

La situation actuelle liée au COVID-19 est un défi pour SIPACfuture et impose de revoir la planification. Malgré les restrictions de l'activité quotidienne et la réduction de l'organisation du projet, les travaux concernant SIPAC 2.0 ont pu se poursuivre de manière orientée sur les résultats mais les collaborateurs de l'équipe de projet issus des CCh manquent et, avec eux, leurs compétences.

La majorité des spécialistes des CCh et une grande partie de ceux du SECO-TC ont été retirés du projet SIPACfuture à la mi-mars 2020 pour permettre de relever le défi posé à l'assurance-chômage par l'apparition du COVID-19. Le SECO a en outre introduit dans ses locaux un vaste plan de protection réduisant fortement et jusqu'à aujourd'hui la présence des collaborateurs dans les salles dédiées au projet.

Accent sur les types de prestations déjà spécifiés

Grâce à la bonne infrastructure IT, l'entreprise générale NOVO et le SECO-TC ont toutefois

pu poursuivre le travail avec les spécialistes restés dans le projet, en télétravail ou dans les salles du projet – en respectant le plan de protection. La bonne collaboration établie depuis janvier 2018 est un facteur essentiel des résultats obtenus depuis le confinement lié au COVID-19. Le soutien des spécialistes issus du SECO-TC et des caisses de chômage

Les apports techniques des CCh sont indispensables à la configuration de SIPAC 2.0

manque cependant à l'équipe actuelle du projet. Depuis mars 2020, l'accent a donc été mis sur les types de prestations moins complexes que sont l'indemnité en cas d'insolvabilité (ICI) et celles en cas de réduction de l'horaire de travail (indemnité en cas de RHT) ou d'intempéries, qui avaient déjà été spécifiées plus en détail.

Prolongation du projet

La durée du projet est prolongée en raison des restrictions massives prises pendant et après le confinement. La révision nécessaire de la planification prend en compte deux scénarios d'introduction possibles, qui ont déjà été présentés aux représentants des CCh et évalués avec eux. L'option de l'introduction partielle en 2021 et celle de l'introduction globale en 2022 sont actuellement à l'examen avec l'entreprise NOVO, concertations nécessaires comprises. La décision quant au type d'introduction de SIPAC 2.0 et à son moment sera prise cet automne et communiquée aux organes d'exécution.

Prochaines étapes

Les prochaines étapes de la réalisation concerneront les indemnités en cas d'insolvabilité, de RHT et d'intempéries et certaines fonctions

ÉDITORIAL

Chères lectrices,
chers lecteurs,

La flexibilité est le maître mot de la stratégie organisationnelle en cette période hors du commun, afin de pouvoir réagir rapidement à ces conditions instables. Pour l'AC, il est essentiel de toujours garder l'œil ouvert sur l'orientation stratégique à long terme. Pour nos projets de modernisation de l'AC, nous devons poursuivre nos plans de réalisation de manière cohérente, sous ces conditions difficiles. Même si les étapes du projet sont un peu plus courtes que prévu, ou si certains détours s'avèrent nécessaires, il convient de s'orienter avec persévérance vers les objectifs communs. La pandémie a permis de démontrer l'importance des grands projets de l'AC – SIPACfuture, eAC et modernisation PLASTA – pour une exécution efficace et durable. Les articles de cette newsletter le montrent clairement : nous poursuivons, avec nos partenaires, la modernisation de l'AC de manière ciblée, malgré la situation particulière.

Oliver Schärli
Chef Marché du travail et
assurance-chômage



C'est aussi en télétravail que le projet SIPACfuture s'est activement poursuivi.

centrales (gestion des partenaires d'affaires et de l'organisation, archive des documents, gestion des données entrantes et sortantes) et donneront lieu à des tests. L'objectif est de mettre en œuvre rapidement les fonctions de soutien de l'indemnité en cas d'insolvabilité et de les mettre à disposition pour la réception avant l'introduction. Elles seront donc disponibles prochainement. La gestion de

l'organisation du côté du projet est déjà en cours de test avec des « données réelles ».

Les fonctions de soutien de l'ICI seront disponibles prochainement

Le travail dans les projets partiels se poursuit de manière ciblée et engagée

pendant le COVID-19. Les collaborateurs qui manquent, pour des raisons compréhensibles, au sein de l'équipe de projet laissent un vide qu'il s'agit de combler dès que possible, car les apports techniques des CCh sont indispensables à la configuration de SIPAC 2.0.

Rainer Volz, Jan-Peter Ohling, Marc Blatter
Direction et équipe du projet SIPACfuture

MODERNISATION PLASTA

Introduction de l'unité de réalisation « Affaires demandeur d'emploi »

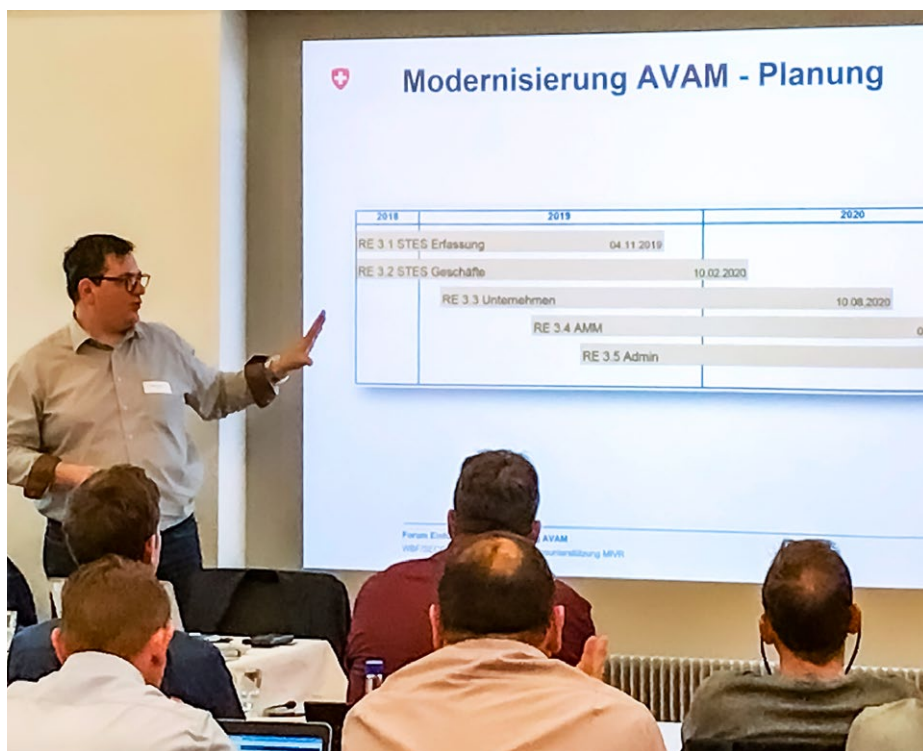
Malgré les répercussions de la pandémie de COVID-19, la deuxième des cinq unités de réalisation de la Modernisation PLASTA (« Affaires demandeur d'emploi » – UR 3.2) a été introduite comme prévu pour l'exploitation dans les organes d'exécution. Le fournisseur adesso Schweiz AG s'occupe de développer les UR 3.3 « Entreprises » et 3.4 « Mesures relatives au marché du travail (MMT) » conformément au nouveau plan.

Le nouveau plan du projet Modernisation PLASTA établi suite à des retards et approuvé par la Commission de surveillance de l'assurance-chômage en avril 2020 est respecté. L'entreprise adesso Schweiz AG a terminé la deuxième unité de réalisation (UR 3.2) comme prévu à la fin mars 2020. Les tests par l'équipe du projet ont eu lieu parallèlement aux travaux opérationnels liés notamment au grand nombre de préavis de réduction de l'horaire de travail dans PLASTA. Les tests et l'acceptation de l'UR 3.2 « Affaires demandeur d'emploi » ont duré jusqu'à l'introduction le 20 juillet 2020. L'exigence de qualité de l'application modernisée est très élevée. Grâce au degré de maturité de l'actuel PLASTA et à l'utilisation par des personnes expérimentées, les erreurs ont pu être annoncées et corrigées dans le cadre des fenêtres de maintenance hebdomadaires.

Les UR 3.3 « Entreprises » et 3.4 « MMT » sont en développement chez adesso Schweiz AG. L'UR 3.3 pourra vraisemblablement être introduite au premier trimestre de 2021, avant la date prévue, pour autant qu'aucune intervention importante imprévue ne devienne nécessaire dans l'exploitation PLASTA.

Fonction complexe

L'UR 3.2 « Affaires demandeur d'emploi » est une fonction large et complexe, qui



Présentation de la planification lors du forum « Introduction modernisation PLASTA » en mai 2019.

a constitué un grand défi s'agissant de la modernité de son design. Les avis des utilisateurs dans les organes d'exécution sont majoritairement positifs. Certaines personnes ont suggéré des optimisations, que l'équipe du projet a pris en compte et pour lesquelles elle cherche des mesures appropriées.

Travailler dans une application modernisée

L'utilisation accrue des ressources du serveur central observée lors des tests concernant l'UR 3.1 « Saisir demandeur d'emploi » ne semble pas se confirmer dans l'exploitation. Il semble qu'avec le passage de PLASTA UR 2 à UR 3, l'utilisation dans l'UR 2 diminue proportionnellement à son augmentation dans l'UR 3. Afin d'atteindre la charge du système requise et pertinente

pour expérimenter l'exploitation, les collaborateurs des organes d'exécution sont priés de travailler si possible avec l'application modernisée UR 3. Ils profitent

L'exigence de qualité de l'application modernisée est très élevée.

ainsi évidemment des avantages d'une navigation et d'une utilisation modernes ainsi que de nouvelles fonctions comme la recherche rapide.

Kurt Gerber
Chef ITAS1/Chef du projet Modernisation PLASTA

Lumière sur le traitement numérique du processus RHT

Compte tenu des répercussions de la pandémie de COVID-19, les priorités du projet eAC ont été revues. L'objectif premier a été de soutenir efficacement les entreprises et les organes d'exécution sur le plan numérique pendant cette période extraordinaire. À cette fin, les spécialistes ont mis en œuvre dans l'urgence les exigences de solutions en ligne pour l'indemnité en cas de RHT.

La mise à disposition en ligne des attestations pour les mesures relatives au marché du travail a été retardée pour pouvoir développer d'abord les eServices pour le traitement de l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT). Les organes d'exécution (autorités cantonales et caisses de chômage) ont été informés en août sur les solutions à venir dans le domaine de la RHT.

Travaux de développement revus

Les eServices «Préavis» et «Demande/Décompte» pour l'indemnité en cas de RHT ont été placés en haut des priorités

et leur mise en fonction a été planifiée pour les mois d'août et septembre 2020. Suite à la décision du Conseil fédéral le 12 août 2020 de maintenir la procédure simplifiée pour le préavis de RHT et la procédure sommaire pour le décompte de l'indemnité en cas de RHT jusqu'à la fin décembre 2020, les travaux déjà bien avancés dans le projet eAC ont été adaptés en conséquence. L'eService «Préavis RHT» a donc été introduit plus tard que prévu, soit le 8 septembre 2020 dans Job-Room sur travail.swiss. Concernant le préavis, il s'agit maintenant d'entreprendre les développements relatifs à la réintroduction de la procédure RHT ordinaire au 1er janvier 2021. À cet égard, les organes d'exécution ont été intégrés tôt dans la planification de l'introduction et des tests.

eService Demande/Décompte

Dans le cadre de l'eService «Demande/Décompte RHT», on prépare actuellement le déploiement général (*Rollout*) pour les caisses de chômage (CCh). Différentes variantes existent, que chaque CCh peut

utiliser selon ses besoins. Le déploiement dans Job-Room sur travail.swiss est prévu pour le 25 septembre 2020. Les responsables de l'introduction dans les CCh sont informés et des testeurs issus des CCh sont prévus. L'eService Demande/Décompte déjà à la disposition des CCh en

Les eServices pour l'indemnité en cas de RHT ont été placés en haut des priorités.

option actuellement sera encore optimisé. L'enregistrement et l'authentification des entreprises se feront à l'avenir sur le portail de l'assurance-chômage travail.swiss/Job-Room.

Après l'introduction des deux eServices pour la RHT, le projet eAC se focalisera sur la numérisation du formulaire «Indications de la personne assurée». Le développement de cet eService a déjà bien avancé. Un pilote est prévu au cours du dernier trimestre de 2020.

Davide Li Cavoli
Chef du projet eAC

Mauro Tomeo
Chef de sous-projet spécialisé eAC

GESTION DE PORTEFEUILLE DE PROJETS

Projets TC actuels et futurs

Pour améliorer la coordination des projets TC prévus et actuels et pour bien s'y appuyer, le SECO TC met en place depuis l'année passée sa gestion de portefeuille de projets (GPP). Sur la base de données et d'analyses approfondies, la direction TC décidera quand tels projets débiteront, permettant ainsi d'optimiser sans cesse la planification stratégique.

Jusqu'à présent, la gestion du portefeuille de projets TC était essentiellement focalisée sur le contrôle détaillé de chaque projet. La GPP établie met en avant le portefeuille tout entier à un niveau supérieur. La GPP assure le lien entre la stratégie TC, les directives principales et la mise en œuvre opérationnelle et optimale des projets TC.

Rapports d'avancement avec données

Lors de l'établissement du rapport, les chefs de tous les projets TC actuels sont priés de remettre tous les mois un rapport

d'avancement contenant des données sur les délais, les charges et les coûts. Les rapports sont ensuite rassemblés par le service responsable de la GPP. Les données qui en ressortent concernent l'ensemble du projet TC et sont regroupées dans un rapport opérationnel ou stratégique, puis interprétées et présentées à la direction TC comme base de décision et de planification.

La coordination ne porte pas seulement

La GPP assure le lien entre la stratégie TC et la mise en œuvre opérationnelle des projets TC.

sur les projets TC actuels, mais aussi sur les projets de modification prévus. Les idées de projet doivent en outre être intégrées le plus tôt possible dans le portefeuille pour être confrontées avec les projets actuels, ce qui permet une harmonisation continue aussi bien sur le plan de la stratégie que sur celui du pilotage de chaque projet.



Utilisation judicieuse des ressources

Les plus grands projets stratégiques TC, en particulier, ne mobilisent pas seulement de nombreuses ressources au sein du SECO TC, mais également auprès des organes d'exécution impliqués. La GPP permet à la direction TC de mieux piloter, coordonner et prioriser l'environnement de projet ainsi que d'éviter une surcharge. La mise en œuvre de la stratégie GPP sera régulièrement optimisée et élargie à l'aide d'un outil de GPP approprié – une évaluation à ce sujet est en cours.

Julia Imfeld
Gestionnaire de portefeuille de projets a.i. / CSP

« Assurer une grande disponibilité des services IT »

Dans le domaine de l'informatique le SECO fournit des prestations fondamentales pour une exécution efficace de l'assurance-chômage (AC). Le télétravail ordonné à nombre de collaborateurs des organes d'exécution pour les protéger du COVID-19 a été synonyme de grands défis sur le plan technique. Le chef de groupe Stratégie et gestion des services TCIT Urs Meier se souvient d'un confinement surmonté avec succès.

Monsieur Meier, pendant le confinement vous avez géré la coordination technique avec les organes d'exécution (OE) de l'AC. Au départ, quels ont été les plus grands défis techniques ?

En très peu de temps, les OE ont dû installer un grand nombre d'appareils supplémentaires aux places de travail, et beaucoup de collaborateurs sont passés en télétravail. Il leur manquait régulièrement des appareils et la connexion au réseau fédéral posait souvent problème.

Dans ces cas, comment le SECO a-t-il pu soutenir les OE ?

Nous avons configuré les applications de l'AC, y compris les instructions d'installation, de sorte à pouvoir être installées sur d'anciens appareils. Par ailleurs nous avons mis en place des accès alternatifs

au réseau fédéral, à utiliser en télétravail sans que des adaptations au réseau de données des OE soient nécessaires.

Est-ce que le confinement a entraîné d'autres difficultés techniques ?

La grande quantité de demandes de réduction de l'horaire de travail (RHT) a parfois imposé aux OE de travailler le week-end. Puisqu'il fallait éviter à tout prix les interruptions des services IT, nous avons limité au strict nécessaire les interventions sur ces derniers et réduit massivement les périodes de maintenance – en les effectuant si possible le samedi et le dimanche. En plus, nous avons étendu la durée d'exploitation des services IT et ouvert notre service-desk même le samedi. Tout cela nous a permis d'assurer une grande disponibilité des services IT de l'AC.

L'informatique a-t-elle aussi été une aide pour surmonter les difficultés organisationnelles ?

Il a vite apparu que la saisie manuelle des données des demandes de RHT dans les caisses de chômage était chronophage. Cela nous a incités à mettre sur pied – et nous y sommes parvenus en trois semaines – un portail pour les demandes de RHT que les caisses de chômage pouvaient utiliser pour communiquer avec les entreprises.



« Nous avons mis sur pied en l'espace de trois semaines un portail pour les demandes de RHT. »

À vos yeux, quelle a été la clé du succès de l'AC pendant le confinement ?

Grâce à la compétence des collaborateurs des OE, nous avons pu résoudre ensemble tous les problèmes techniques très rapidement. Je trouve cela fort encourageant si je pense aux défis du futur.

Entretien avec Urs Meier

Chef de groupe Stratégie et gestion des services TCIT

SIPACFUTURE

Quatrième étape de SIPAC 2.0

La version de base de SIPAC 2.0 est réalisée par étapes (itérations). La quatrième itération correspond à la première dans les conditions de la pandémie. En raison des restrictions qui en découlent, le programme de travail a dû être réduit. Les fonctionnalités suivantes de SIPAC 2.0 ont pu malgré tout être réalisées et testées :

- Partenaires d'affaires/gestion de l'organisation
- Indemnité en cas d'insolvabilité
- Traitement de la réception des documents
- Comptabilité auxiliaire gestion des bénéficiaires (PSCD)
- Documents sortants (modèles, solution)
- Programmes migration des données ICI

Ces fonctionnalités sont désormais disponibles pour SIPAC 2.0 et seront complétées par d'autres fonctionnalités au cours de la quatrième itération ainsi que dans les itérations suivantes.

REPORTING PLASTA

Microstrategy remplace Viador

Pour le reporting PLASTA, l'assurance-chômage (AC) a utilisé Viador, qui, depuis 2017, n'est plus mis à jour sur le plan technique. Le nouveau reporting PLASTA repose sur la plateforme de datawarehouse et de reporting de l'AC (sur la base notamment de Microstrategy). Environ 50 rapports standards ont été dans un premier temps remplacés pour 4000 utilisateurs. Les rapports Viador spécifiques aux cantons ont été dans un deuxième temps analysés afin d'exploiter pleinement les possibilités de la plateforme. Plus de 2700 nouveaux composants de reporting ont ensuite été mis à disposition dans le datawarehouse, permettant de remplacer les 300 rapports spécifiques aux cantons en étroite collaboration avec ces derniers. Viador a été mis hors service le 6 juin 2020.



SERVICE ET CONTACT

La newsletter est également disponible sur le site internet travail.swiss ainsi que sur le TCNet.

Secrétariat d'État à l'économie SECO
Marché du travail et assurance-chômage
Holzikofenweg 36, CH-3003 Berne

Téléphone: +41 58 462 56 56
Courriel: tc-geko@seco.admin.ch

www.seco.admin.ch
www.travail.swiss

